



**Comité Central d'Entreprise des 1<sup>er</sup> février et 2 février**

## *Avec les collègues de Brive contre la politique du chaos*

### **Une déclaration de la délégation CGT**

Le 16 janvier dernier, 85 % des salariés de Pau (Aquitaine) étaient en grève pour que leur centre de formation vive.

Ces jours-ci, c'est la région Limousin qui se mobilise de nouveau à l'appel de la CGT, de FO et de la CFDT pour exiger l'embauche et la titularisation en CDI d'un formateur en tourisme de Brive.

Cette nouvelle affaire de Brive est un condensé de quelques-uns des maux dont l'AFPA est aujourd'hui accablée :

- L'affaire débute comme très souvent sur les sites AFPA : le formateur d'une section de tourisme (RET) part en retraite. Et à partir de là, c'est la catastrophe. En l'occurrence ici, la formation marche très bien, elle bénéficie d'un véritable réseau avec les professionnels, réseau patiemment construit par le formateur. Mais voilà, NRSD (« Non remplacement des départs ») oblige, pas question d'embaucher un CDI. La direction générale qui, comme chacun le sait, est seule habilitée à trancher dans ces circonstances, tranche : ce sera un CDD. Peu importe si au bout du compte cela va occasionner un danger pour la pérennité de cette formation...
- Un formateur va donc être embauché avec un contrat à durée déterminée. En situation précaire, il va enchaîner les CDDs avant que l'AFPA lui impose de passer par une société de portage, la société ASCOM.
- Il faut savoir que le choix avait également été fait d'écarter au dernier moment de la formation les demandeurs d'emploi inscrits pour laisser la place à des stagiaires financièrement « rentables ». Encore une fois, le refus de doter l'AFPA des moyens humains suffisants participe des obstacles mis à l'entrée en formation des demandeurs d'emploi. Finalement, le Conseil régional était intervenu pour exiger que les demandeurs d'emploi ne soient pas exclus de leur droit à une formation. Mais c'est le formateur qui a dû assumer seul ce choix et faire face à deux groupes de stagiaires en même temps.
- Au mois de novembre 2011, ce collègue essaie d'alerter l'AFPA par courriel : ses conditions de travail sont très difficiles, il doit assumer les deux groupes de stagiaires en même temps (30 stagiaires au total), plus une mission de formation de directeurs Azurèva. Il alerte sur la surcharge de travail, sur les 70 heures par semaine qu'il doit consacrer pour y arriver.
- Début janvier, il alerte des représentants syndicaux à Brive : il n'a reçu aucune réponse de l'AFPA à son courriel. Il les informe en même temps qu'il n'a perçu aucun salaire pour son travail depuis le mois de novembre

- Finalement, un premier salaire lui est enfin versé, mais il s'aperçoit qu'il est de 20 % inférieur à ce qui avait été convenu ! Ce qu'il ne comprend pas et ce qu'il n'accepte pas. L'AFPA et ASCOM, la société de portage se renvoient la balle. Et l'AFPA refuse de bouger, estimant que « *c'est trop tard* ».
- Dans ces conditions, ce formateur exige d'être salarié à l'AFPA aux conditions salariales prévues au départ pour assurer sa mission. Mais le 20 janvier, la direction régionale de l'AFPA oppose une fin de non-recevoir à la demande d'embauche.

Cette situation va heureusement provoquer des réactions :

- Le 23 janvier, les stagiaires, inquiets pour l'avenir de leur formation, prennent l'initiative de rédiger une lettre ouverte qu'ils remettent en main propre au Conseil Régional et à la Direction régionale AFPA du Limousin, avant de la diffuser sur le Web.
- Dans les jours qui suivent, les initiatives, les contacts et les rencontres se multiplient dans la région de la part de la CGT, pour essayer de trouver une solution. Mais rien n'y fait, l'AFPA opposant toujours la même fin de non-recevoir, malgré son évidente responsabilité dans cette affaire et l'immense gâchis qui en résulte.
- Aujourd'hui, les messages de soutien affluent de partout : organisations syndicales, salariés de l'AFPA, professionnels du tourisme, Conseil régional, simples citoyens, sur mail, sur Face-book. Dans la région, les organisations syndicales CGT, FO et CFDT appellent les personnels ensemble à la solidarité dans la région.

Tout ceci nous amène à interpeller la direction de l'AFPA :

- Nous exigeons la réintégration et la titularisation immédiates en CDI du collègue. Ce ne serait que justice et ce serait l'intérêt de l'AFPA, de ses usagers et de son image dans la région et dans la profession concernée. Nous demandons au directeur général et à la direction générale d'intervenir immédiatement en ce sens.
- Nous aimerions savoir pourquoi il est encore une fois si difficile de trouver une solution. Où est-ce que ça bloque ? Au niveau de la direction générale ? Ou bien à celui d'une direction générale arc-boutée sur ses compteurs financiers même si cela engendre un désordre inextricable qui va finir par coûter très cher à l'AFPA ?
- Enfin, et au vu de ce qui se passe à Brive comme de ce qui vient de se passer pour les acheteurs territoriaux, nous aimerions savoir si le reniement des engagements comme méthode pour baisser les salaires est devenu un des nouveaux fondamentaux de la gestion des ressources humaines à l'AFPA.